

COMMUNE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 2 décembre 2025, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23 Présents : 14 Votants : 16 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne ARRESTIER, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - **Absents** : Mme Brigitte DELCASSE, Mme Flavie TAVERA, Mme Marie-Laurence PRAISSAC, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

M. Alain MALMON a été élu secrétaire.

Délibération n° 1 : Information décisions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

Numéro 57 – 2025

D'attribuer la mission d'expertise amiable de la piscine du camping de Lafrançaise à l'entreprise STAGNUM de Pompertuzat.

Conditions financières : Forfait comprenant honoraire et déplacement 2 220 € ht. Visite supplémentaire éventuelle : 450 € ht.

Numéro 58 – 2025

D'attribuer les travaux complémentaires pour la reprise des trottoirs devant l'église St Georges à l'Office de Tourisme (pose de bordure, aménagement d'un nouvel espace vert et modification de la zone enrobée) à l'entreprise EMTP Flores pour un montant de 6 704,75€ ht.

Numéro 59 – 2025

De solliciter les subventions suivantes pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation énergétique de l'école Jean BAYLET, à Lunel :

Dépenses prévisionnelles :

Maîtrise d'œuvre : 29 250 €ht

SPS, Bureau de Contrôle : 5 000 €ht

Total des dépenses : 34 250 €ht

Financement sollicité :

Région / Banque des Territoires : 10 836 €

Autofinancement commune de Lafrançaise 23 414 €

Total des recettes prévisionnelles : 34 250 €

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter ces subventions,

D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette étude et des demandes de subventions.

Numéro 60 – 2025

D'attribuer l'avenant n°3 à la société Urbactis mandataire de cette étude (Eco-quartier), relatif à la modification de la répartition des honoraires entre les membres de l'équipe, sans modification du montant du marché,

De signer l'avenant correspondant

De solliciter le financement suivant pour les travaux de création d'un préau devant l'école maternelle Françoise Dolto,

082-218200871-20251208-DELIB1-DE
Dépenses prévisionnelles :

Etudes géotechniques 1 670 €ht

Travaux de création du préau . 96 000 Chf

Montant de l'opération : 97 670 €ht

Financement sollicité :

Subvention Conseil départemental : 27 600 € (à solliciter)

Commune de Lafrançaise : 70 070 €

Soit un total : 97 670 €

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée

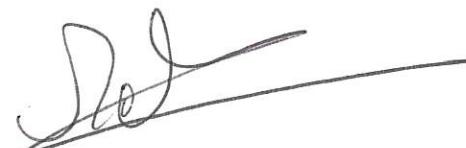
Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le 8 décembre 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de Séance

Alain MALMON


Le Maire,
Thierry DELBREIL



Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)